



LA COUR DE SAINT-MARTIN-LE-HEBERT



Vue d'ensemble – La Cour, Saint-Martin-le-Hébert

Le « fief de Saint-Martin » dépendait sur le plan féodal de la baronnie de Bricquebec, dont le château médiéval est toujours visible à quelques kilomètres de là. Il était tenu en 1251 par **Guillaume de Saint-Martin**, chevalier et passa ensuite en possession de la **famille de la Mare**, puis de la **famille d'Orglandes**, qui l'a conservé durant six générations. Au XVII^e siècle, le domaine est entré par mariage en possession par la **famille Plessard**, qui a remanié et modernisé les bâtiments du manoir. Passé au XIX^e siècle en possession des **de Chivré**, des **de Tanouärn** puis des **Noël**, il appartient aujourd'hui à la famille **Riblier**.

Bâti en fonds de vallée, contre le flanc sud d'un relief que domine l'église du village, le manoir de Saint-Martin se compose d'un groupe compact de bâtiments organisés autour d'une vaste cour fermée et entourée de douves. Face au corps de logis principal, qui occupe l'angle nord-est de la cour, se trouvent un imposant **colombier** circulaire et un **corps d'entrée défensif**. Ce dernier conserve trace d'anciennes échauguettes d'angles et de son système de pont-levis à flèche. Le bâtiment qui forme l'aile ouest correspond à une portion de l'ancien **logis médiéval**, qui fut ensuite fortement remanié. Parmi les communs se remarquent l'ancienne **charreterie**, ouvrant sur la cour par quatre grandes arcades, des **étables**, un **pressoir** à cidre, un **second colombier** formant tour d'angle au sud-est, et d'autres **dépendances agricoles** (fenils, burets à cochon, remises...). Le corps de logis principal, qui semble appartenir en intégralité au premier tiers du XVII^e siècle, peut être attribué avec vraisemblance à Guillaume Plessard, devenu propriétaire de la Cour en 1612. Il présente une façade soignée, percée de grandes fenêtres à meneaux régulièrement ordonnancées et coiffées en partie haute de frontons triangulaires. Une curieuse échauguette, destinée à loger une cloche pour l'appel du personnel de la maisonnée, vient se loger dans l'angle rentrant entre les deux ailes. Sur l'arrière, le logis est augmenté d'une grosse tour circulaire qui abrite en rez-de-chaussée

un surprenant **lavoir octogonal**. Le grès aux teintes orangées de la région de Bricquebec se marie harmonieusement ici aux calcaires de Valognes et aux schistes bleus du Cotentin, qui en recouvre les 2000m² de toiture.

Avec sa cour fermée, ses **douves**, ses **tours d'angles** et son corps d'entrée, la Cour de Saint-Martin évoque encore les traditions de **l'architecture défensive** du Moyen-âge. Au-delà de la volonté de s'assurer ainsi une protection contre d'éventuels agresseurs, ces « citations » du passé traduisent probablement tout autant un effort de représentation sociale. Issu d'une famille anoblée seulement en 1580, devenu procureur du roi vers 1618, Guillaume Plessard pouvait ainsi affirmer aux yeux de tous sa remarquable ascension.

Propriété privée non accessible au public, la Cour de Saint-Martin-le-Hébert ouvre chaque année ses portes aux visiteurs lors des Journées européennes du Patrimoine.

Julien DESHAYES, janvier 2016 (tous droits réservés, Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)